

CaP Finistère

6 juillet
Fête fédérale à Guilers

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1009
VENDREDI 28 JUIN 2013

Dispensé de timbrage BREST CTC

La révolution de l'âge

La « *silver économie* » représente un enjeu majeur pour les années à venir a expliqué Michèle Delaunay, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé chargée des personnes âgées et de l'autonomie, à l'occasion de son déplacement dans le Finistère, le 18 juin.

À Guipavas, Gouesnou et Brest, elle a visité des structures d'accueil de personnes âgées et rencontré des résidents, des professionnels et des familles.

« Il faut se rendre dans les établissements, rencontrer les résidents et les professionnels pour voir les innovations et s'en inspirer », a indiqué la ministre. Car, nous sommes à l'aube d'une véritable révolution technologique. « Nous, les baby-boomers, avons fait la révolution de 1968 et nous ferons la révolution de l'âge », a assuré Michèle Delaunay.

La « *silver économie* » regroupe toutes les innovations technologiques qui permettront demain de faciliter la vie des personnes âgées et de leur donner la possibilité de rester, tant qu'elles le peuvent, à leur domicile. Inspirée par les innovations dans le domaine de la défense, notamment, la « *silver économie* » représente un immense espoir pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées, mais aussi des personnes handicapées qui éprouvent des difficultés à se déplacer ou pour garantir leur sécurité.

Grâce aux maisons « *intelligentes* », équipées de capteurs, il sera possible, en cas de chute, de faire rapidement intervenir les secours. Mais il s'agit aussi d'un immense gisement d'emplois, pour peu

que les équipements ne soient pas conçus et produits à l'étranger. « C'est pour cette raison, qu'avec mon collègue Arnaud Montebourg, nous allons, le 1^{er} juillet, nous retrouver avec les professionnels pour organiser cette filière. »

La ministre a également évoqué la loi sur l'autonomie qu'elle est en train de préparer. « J'espère qu'elle pourra être déposée avant la fin de l'année et votée au début de l'année prochaine », a annoncé Michèle Delaunay.

Le président du Conseil général, Pierre Maille, partage la même impatience que la ministre. « Les familles sont dans l'attente, tout comme les professionnels, dans les établissements mais aussi pour l'aide à domicile. »



Michèle Delaunay avec Pierre Maille

Les sommes en jeu sont considérables et la gauche doit être à la hauteur des attentes des familles, des personnes âgées et des professionnels de l'aide à domicile.

Le gouvernement précédent a tellement déçu qu'il n'est pas possible de ne pas présenter une solution à la hauteur des attentes des enjeux car tous les Français, sont concernés par cette question. 🇫🇷

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 27/06/2013



Dossier de la semaine

Soutien à l'économie



Vie de la Fédération

François Cuillandre
candidat



Interview

Djibouti : pour la fin
du parti unique



Avec Mohamed Habib

Notre Europe

Les élections européennes n'auront lieu que dans un an et déjà des sondages annoncent les résultats de ce scrutin.

Alors qu'on ne connaît pas encore les listes en présence, il paraît hasardeux de publier des estimations. Surtout avant que la campagne ne soit lancée.

Les élections européennes n'ont jamais été très favorables aux socialistes. Mais cela doit, au contraire, décupler la mobilisation des candidats et des adhérents pour aller au-devant des électeurs et leur expliquer les enjeux de ces élections. Faut-il continuer avec un président de la commission qui considère comme « réactionnaire » la défense de l'exception culturelle ? Ou faut-il plutôt soutenir les listes du parti des socialistes européens qui veulent faire de l'Europe un instrument au service de la croissance et de la démocratie ?

PS29

4^e schéma



Le Conseil général a adopté, le 20 juin, à l'unanimité, son 4^e schéma départemental en faveur des personnes handicapées. « Ce document est le fruit d'un long travail de concertation avec les services du Conseil général, les associations de personnes handicapées et les habitants du Finistère », a souligné en préambule la vice-présidente, Nathalie Sarrabezolles.

Ce schéma s'articule autour de cinq grandes orientations définies pendant la concertation qui a débuté en mars 2012 et s'est achevée en mai 2013.

Il s'agit d'abord de faciliter les démarches des personnes handicapées, en développant les outils d'information, en faisant mieux connaître l'action de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) sur le département.

Le schéma prévoit également de mettre en place un dossier unique d'inscription et de créer une commission départementale chargée de la régulation des admissions.

Accompagner les personnes handicapées vers l'autonomie et la vie à domicile constitue le deuxième axe du schéma. Pour ce faire, il est prévu de mieux former les services d'aide à domicile à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Mais aussi de favoriser l'accès aux études et à la formation professionnelle.

Le vieillissement des personnes âgées en situation de handicap se pose et se posera, avec de plus en plus d'acuité. Le troisième axe du schéma est consacré à cet enjeu.

Il n'existe pas une manière unique d'accueillir les personnes âgées en établissements et le quatrième axe du schéma se propose de mieux les coordonner en clarifiant le rôle de chacun. Il indique notamment qu'il convient de réaliser un état des lieux des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et évaluer l'impact de leur transfert éventuel au département du Finistère.

Enfin, le cinquième axe vise à développer l'inclusion des personnes handicapées dans la vie sociale.

Le comité de pilotage qui a préparé ce schéma va maintenant superviser sa réalisation.

Soutien à l'économie

Alors que l'agroalimentaire traverse une grave crise dans le Finistère, le Conseil général a présenté, lors de sa session du 20 juin, une actualisation de son programme d'aides aux entreprises.

difficile et rendant plus forte, en cas de plan social, l'exigence de dispositifs de formation », a rappelé Pierre Maille.

C'est dans ce contexte que le Conseil général du Finistère a procédé à une adaptation de ses dispositifs d'aides économiques. Adopté en 2010, le dispositif d'aides aux entreprises a été évalué de manière à le rendre plus efficace. À l'origine, le Conseil général, souhaitait mieux concentrer ses aides sur un nombre réduit d'entreprises.

« Avec les chambres consulaires, les technopôles et les communautés de communes, le Conseil général a décidé d'adapter ses aides », a expliqué Michaël Quernez, vice-président chargé de l'économie.

Pour stimuler les exportations, vitales pour certaines entreprises, les aides pour le recrutement de cadres à l'export vont être renforcées.

Pour les transmissions d'entreprises, dans le secteur de l'artisanat, les repreneurs pourront bénéficier d'une formation. Les SCOP seront plus soutenues par le Département ainsi que les jeunes créateurs d'entreprises. Le dispositif destiné à aider les entreprises à repérer les postes de travail qui peuvent se révéler dangereux pour la santé des salariés sera également réformé.



« Il faut des dispositifs de formation »

Les élus de l'UMP/UDI ont une solution : organiser une session extraordinaire du Conseil général sur ce sujet. Comme l'ont démontré Pierre Maille et Michaël Quernez, le Département n'a pas attendu cette « proposition » pour soutenir, au quotidien, les entreprises du Finistère.

« La situation économique reste difficile », a souligné Pierre Maille dans son discours introductif. « Jusqu'à présent la Bretagne et le Finistère avaient été relativement préservés au regard d'une croissance faible ou inexistante en Europe et en France. » Mais en quelques mois, les difficultés des filières agroalimentaires, volailles, légumes pour les conserves, saumon, celles que connaissent aussi les agriculteurs, ont provoqué l'inquiétude et menacent de nombreux emplois. « L'évolution du nombre de dossiers RSA est un indicateur significatif et nous devons abonder les crédits prévus pour l'allocation à l'occasion de la décision modificative du budget », a indiqué le président du Conseil général.

« Les fermetures d'usines, que la décision soit déjà annoncée ou en perspective, constituent un drame social pour des centaines de familles de salariés permanents ou temporaires, un drame territorial qui déstabilise le tissu économique de territoires où les emplois industriels sont rares. Les salariés touchés par ces fermetures ont souvent des niveaux de formation rendant leur retour à l'emploi plus



« Le Conseil général adapte ses aides »

L'opposition UMP/UDI a, encore une fois, utilisé la session plénière comme une tribune politicienne. La caricature était au rendez-vous : les créations d'emplois sont à mettre à l'actif des chefs d'entreprises et les licenciements au passif des élus. Une vision si manichéenne que certains élus UMP/UDI n'ont pas jugé bon d'intervenir, comprenant que sur des questions aussi sérieuses, il fallait éviter de tomber dans la polémique stérile. 🍷

François Cuillandre candidat

François Cuillandre a été désigné, le 24 juin, premier des socialistes pour les élections municipales de 2014, à Brest.



François Cuillandre et François Lamy dans le quartier de l'Europe

Seul candidat à sa succession, la désignation du maire sortant, qui fait l'unanimité au sein de son camp, contraste particulièrement avec la situation qui prévaut à droite puisque la tête de liste officielle de l'UMP n'a toujours pas été désignée et que deux candidats potentiels s'affrontent, à coup d'arguments qui n'ont souvent qu'un rapport lointain avec la politique.

Dans la profession de foi envoyée aux adhérents du Parti Socialiste, François Cuillandre rappelle le bilan de la gauche à la mairie de Brest depuis la victoire de Pierre Maille en 1989, « **Nous avons transformé, dans la sérénité et le dialogue, une ville qui, non seulement, a changé de visage mais aussi de mental** ».

Pour autant, et même si le bilan est très largement positif, « **la politique nous apprend qu'on est élu sur un projet et qu'en démocratie aucun combat n'est gagné ni perdu d'avance** », rappelle celui qui conduira la liste de la gauche rassemblée au mois de mars 2014.

« Car les divergences que nous pouvons avoir au plan gouvernemental

ne doivent pas être un obstacle au rassemblement », précise François Cuillandre.

Le premier des socialistes propose de poursuivre le travail engagé par la gauche autour des grands projets comme le nouveau quartier des Capucins, le front de mer ou la deuxième ligne de tram et des équipements métropolitains. Cela se fera en poursuivant la politique de cohésion sociale, dans les quartiers.

D'ailleurs, en visite à Brest, au début du mois de juin, le ministre de la Ville, François Lamy, a salué le travail effectué par l'équipe municipale en matière d'urbanisme.

Vers l'extérieur, François Cuillandre appelle à amplifier la coopération territoriale, notamment à l'intérieur du pays de Brest. 🇫🇷

Interview

Djibouti : pour la fin du parti unique

Avec Mohamed Habib

Un collectif breton des associations djiboutiennes vient de se créer pour défendre les droits de l'Homme dans ce pays de l'Afrique de l'Est. Mohamed Habib, chef de file de ce collectif à Brest, nous explique que les Djiboutiens se mobilisent pour le respect des droits de l'Homme, dans une grande indifférence internationale.

Cap Finistère : Qu'est-ce que l'union pour le salut national de Djibouti ?

Mohamed Habib : Djibouti est un petit pays de 23 000 km², soit un peu moins que la Bretagne, qui compte 800 000 habitants, situé en Afrique de l'Est. Depuis 36 ans, ce pays vit sous la dictature d'un parti unique. Longtemps morcelée, l'opposition démocratique vient de se rassembler au sein de cette Union pour le salut national pour participer aux élections qui se sont tenues au mois de février.

Cap Finistère : Alors pourquoi demandez-vous l'annulation de ces élections législatives ?

Mohamed Habib : Face à la pression internationale et à la mobilisation des Djiboutiens, le président Ismail Omar Guelleh a annoncé une ouverture et a organisé des élections. L'USN a largement remporté ces élections avec plus de 80 % des voix mais Ismail Omar Guelleh a interrompu le processus et a proposé un « arrangement » : 20 % des parlementaires pour l'USN et le reste pour lui. À la suite de ce hold-up électoral, les manifestations se sont multipliées et treize dirigeants de l'opposition ont été incarcérés. Ismail Omar Guelleh a fait le choix de la répression mais les Djiboutiens ne se résignent pas et descendent dans la rue pour protester. Les manifestations peuvent à tout moment déraiser et basculer dans la violence mais l'opposition refuse de céder au diktat du président.

Cap Finistère : Quel message souhaitez-vous faire passer à

la communauté internationale ?

Mohamed Habib : À Djibouti le silence tue. Il y a deux bases, française et américaine, et personne ne veut dénoncer la dictature. Le pays est situé à un carrefour stratégique et les grandes puissances ont intérêt à préserver le statu quo. Mais le président, François Hollande, s'est clairement exprimé contre la Françafrique.

Les organisations de l'opposition rassemblées demandent simplement que le vote des Djiboutiens soit pris en compte. Les Djiboutiens, dans leur diversité, sont tolérants et ne demandent pas l'instauration d'un régime islamique. Ils veulent juste le respect de la démocratie, des droits de l'Homme et de la liberté de la presse. Dans le seul pays francophone de cette partie de l'Afrique, il nous semble important que la France soutienne l'opposition démocratique.

En savoir plus : <http://ard-djibouti.org/> 🇫🇷



Agenda

28 juin

18 h 30 : Conseil fédéral au local du PS à Brest.

6 juillet

Fête départementale à partir de 15 h 00 débats et à partir de 19 h 00 repas convivial et animations, salle Marcel Pagnol à Guilers.

8 juillet

20 h 00 : Bureau fédéral à Châteaulin.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1009 - Vendredi 28 juin 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Le Conseil général soutient la pêche



Le Conseil général du Finistère accompagne les travaux de modernisation, d'optimisation et de rationalisation dans les ports de pêche.

En 2012, le Département a investi 1,6 million d'euros dans les ports de pêche finistériens, auxquels s'ajoutent 2,2 millions d'euros en autorisation de programme pour la période 2013-2015.

Lors de la Commission permanente du 3 juin 2013, l'Assemblée départementale a décidé d'accompagner plusieurs projets portés par les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) de Quimper Cornouaille et de Morlaix : au Guilvinec, Concarneau, Loctudy, Saint-Guérolé, Douarnenez, Audierne et Roscoff.

« Ces investissements ont pour objectif d'améliorer les performances environnementales, économiques et sociales », a rappelé Michaël Quernez qui souhaite, par ailleurs, que les ports finistériens travaillent davantage ensemble. « C'est dans cet esprit que nous venons d'engager, dans une démarche de concertation, une étude stratégique des ports départementaux dont la restitution est prévue fin 2015 ».

Filière porcine



À l'invitation du syndicat FO Gad, de la FDSEA et des JA du Finistère, Gwenegau Bui a participé, le 21 juin, au Comité de Crise sur l'avenir de l'entreprise Gad. « J'ai réitéré mon soutien aux représentants syndicaux dans leur combat contre la fermeture du site d'abattage de Lampaul-Guimiliau, laquelle serait un désastre économique et social majeur pour notre région », indique le député de la 4^e circonscription.

« J'ai tenu à rappeler mon entière mobilisation et celle du gouvernement à ce que le site de Lampaul ne soit pas le dommage collatéral de ce plan. La mobilisation et la prise de conscience des acteurs de l'ensemble de la filière pour une restructuration du marché sont une excellente nouvelle pour qu'une issue favorable soit trouvée », s'est félicité Gwenegau Bui.

Plusieurs mesures engagées par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, comme l'étiquetage des produits, la réforme de la LME, le choc de simplification ou le plan d'avenir de la filière porcine permettront de redonner très rapidement des

perspectives nouvelles à cette filière en crise.

Déblocage de la participation

Richard Ferrand était le rapporteur de la proposition de loi portant sur le déblocage exceptionnel de la participation et de l'intéressement (voir *Cap Finistère* n° 1004).

Cette loi a été définitivement adoptée le 20 juin par le vote final des députés socialistes, écologistes et radicaux, auquel s'est ajouté le vote des députés du groupe UDI.

Les députés Front de gauche se sont abstenus, tandis que ceux de l'UMP ont voté contre.

Annonces légalles & judiciaires

LOCATION-GÉRANCE

Par acte sous seings privés en date du 18 juin 2013, la SARL FOURNIL D'ANATOLE 25, quai Amiral Cosmao à CHÂTEAULIN (29150), immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 438 574 055 a confié à la SARL BOULANGERIE DELAUNAY en cours de formation, au capital de 4 000 euros, dont le siège social se situe 72, rue du Carpon à BREST (29200), qui sera immatriculée au RCS de BREST, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de boulangerie pâtisserie viennoiserie, exploité à BREST 72, rue du Carpon et 3, place Jack London, immatriculé sous le numéro 438 574 055 au RCS de QUIMPER avec immatriculation secondaire au RCS de BREST.

Pour une durée de 2 ans à compter du 15 mai 2013, renouvelable ensuite par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour avis.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact.peters@bpmconseils.fr

ABORD TAXIS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 500 euros
Siège : 4, rue Alfred Le Bars - Ploujean 29600 MORLAIX
753 869 544 RCS BREST

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 juin 2013 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Hervé BOURHIS, demeurant à MORLAIX (29600) 4, rue Alfred Le Bars - Ploujean, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à MORLAIX (29600) 4, rue Alfred Le Bars - Ploujean. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 juin 2013, enregistré à SIE de QUIMPER Ouest, le 18 juin 2013, bordereau n°2013/1 047, case n°2, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est :

SCI SEVLAU.

La société a pour objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Le siège social est fixé à : CONCARNEAU (29900) lieu-dit Lamphily.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100 euros).

Les apports en numéraires sont de CENT EUROS (100 euros).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant de la société est : Monsieur Marc PELLEN, demeurant à CONCARNEAU (29900) lieu-dit Lamphily.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.

Pour avis,
Le Gérant.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 2013 de la SARL en liquidation IZH, au capital de 3 000 euros, 26, rue Bruat - 29200 BREST, 501 292 098 RCS BREST, a décidé la dissolution anticipée de la société, liquidateur amiable : LE HIR Yannig 26, rue Bruat - 29200 BREST, siège de la liquidation. Dépôt au RCS de BREST.